

## Qu'est-ce que c'est ?

C'est un service de l'OCCE Moselle en partenariat avec le CME 57.

Il est réservé aux coopératives de l'OCCE ayant un compte ouvert au Crédit Mutuel ou au Crédit Mutuel Enseignants.

L'ensemble des comptes gérés par tous les Crédits Mutuels est « centralisé » pour produire des intérêts.

## Pourquoi avoir engagé une telle opération ?

Nous avons engagé une telle opération parce que c'est devenu une obligation légale.

Il existe des comptes « dépôt » dans le Département alors que la loi n'autorise qu'un compte rémunéré par Association.

L'Association Départementale est la seule reconnue juridiquement et habilitée à avoir un livret. Les coopératives affiliées ne peuvent donc pas avoir de livret. Il n'était plus possible de maintenir le système en l'état.

La mise en place de la mutualisation des comptes remédie à cette situation en rémunérant l'avoir des comptes courants des coopératives.

## Pourquoi avoir choisi le Crédit Mutuel ?

Nous avons choisi le Crédit Mutuel parce que :

- c'est une banque coopérative et mutualiste,
- c'est l'organisme bancaire déjà choisi par la plupart de nos membres qui pourront donc y rester,
- les accords que nous avons pris sont solides et durables.

## Comment cela fonctionne-t-il ?

L'avoir des comptes courants des coopératives est rémunéré annuellement (année scolaire). Le CME assure le regroupement des différents comptes ouverts dans les Caisses du Crédit Mutuel du Département, le traitement et le suivi des opérations bancaires ainsi que le versement des intérêts aux coopératives.

L'Association Départementale OCCE 57 est titulaire de tous les comptes ouverts au nom des coopératives mais chaque coopérative reçoit ses extraits de compte, garde l'entière disponibilité des fonds et perçoit les intérêts directement sur son compte au courant du mois de Septembre pour l'année scolaire qui vient de s'achever au 31 Août.

**Office Central de la Coopération à l'École de Moselle**

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

1 Bis, Rue Nicolas Jung - 57050 METZ  
Tél. 03.87.66.14.39 – Port. 07.82.01.38.39 - ad57@occe.coop  
Site Internet : www.ad57.occe.coop

